Tracker de tâches - Anomalie #84

retour de bug

31/01/2010 22:03 - Magali Garnero

Statut:	Fermé	**Début:**	31/01/2010
Priorité:	Normale	**Echéance:**	
Assigné à:	François Poulain	**% réalisé:**	0%
Catégorie:		**Temps estimé:**	0.00 heure
Version cible:	pré version 1		

Description

En utilisant redmine, j'ai constaté des manquements...
Les droits alloués aux utilisateurs sont assez restreints..
Un contributeur ne peut s'assigner une tâche, ou la modifier...
En tant qu'animatrice d'un groupe je ne peux assigner de tâches à mes contributeurs... même s'ils sont eux qui me le demandent.

Historique

#1 - 31/01/2010 22:36 - François Poulain

Magali Garnero a écrit:

> En utilisant redmine, j'ai constaté des manquements...
> Les droits alloués aux utilisateurs sont assez restreints..
> Un contributeur ne peut s'assigner une tâche, ou la modifier...
> En tant qu'animatrice d'un groupe je ne peux assigner de tâches à mes contributeurs... même s'ils sont eux qui me le demandent.

A priori, ce n'est effectivement pas normal. Certains mécanismes de permission nous semblent obscurs et ne sont pas documentés dans la doc officielle. Le fait qu'un contributeur ne puisse pas s'assigner une tâche est effectivement un bug ; mais en plus, en tant qu'animatrice, tu disposes du maximum des permissions sur les projets que tu administres. Donc si tu pouvais détailler précisément ce que tu as tenté de faire, ça serait d'un grand secours pour tirer ça au clair.

François

#2 - 01/02/2010 00:05 - Magali Garnero

François Poulain a écrit:

> Magali Garnero a écrit:
>
> > En utilisant redmine, j'ai constaté des manquements...
> > Les droits alloués aux utilisateurs sont assez restreints..
> > Un contributeur ne peut s'assigner une tâche, ou la modifier...
> > En tant qu'animatrice d'un groupe je ne peux assigner de tâches à mes contributeurs... même s'ils sont eux qui me le demandent.
>
> A priori, ce n'est effectivement pas normal. Certains mécanismes de permission nous semblent obscurs et ne sont pas documentés dans la doc officielle. Le fait qu'un contributeur ne puisse pas s'assigner une tâche est effectivement un bug ; mais en plus, en tant qu'animatrice, tu disposes du maximum des permissions sur les projets que tu administres. Donc si tu pouvais détailler précisément ce que tu as tenté de faire, ça serait d'un grand secours pour tirer ça au clair.
>
> François

Réponse de Magali

très simple...
je testais redmine, j'avais acompli une tâche (transcription) et je voulais qu'un "contributeur" s'occupe du même document mais en relecture.
Je demande donc à la personne la plus proche de moi de le faire...
Il ouvre la tâche mais impossible de se l'assigner (aucun droit).
Je me dis je vais l'assigner moi même.. mais pareil et quand je clique sur le "select", seul mon nom et un blanc apparaissent.. pas le sien.
Il lit le texte... mais ne peut transformer (non plus) le statut nouveau en éffectué..
Fin..

#3 - 01/02/2010 20:31 - François Poulain

Magali Garnero a écrit:

> très simple...
> je testais redmine, j'avais acompli une tâche (transcription) et je voulais qu'un "contributeur" s'occupe du même document mais en relecture.
> Je demande donc à la personne la plus proche de moi de le faire...
> Il ouvre la tâche mais impossible de se l'assigner (aucun droit).
> Je me dis je vais l'assigner moi même.. mais pareil et quand je clique sur le "select", seul mon nom et un blanc apparaissent.. pas le sien.
> Il lit le texte... mais ne peut transformer (non plus) le statut nouveau en éffectué..

Echarp est membre «contributeur» du projet "Transcriptions"https://redmine.april.org/projects/transcriptions, mais pas des quatre sous projets associés dont Transcription fait partie. Donc, localement à ce dernier, il n'est rien.

La solution à ça n'est pas de gérer chaque compte à la main sur chaque projet... Normalement, chaque membre doit être à minima contributeur au niveau global. Si ça n'est pas le cas de Echarp, c'est qu'il a du être oublié. Je rajoute ce droit à Echarp, je vérifie que tout le monde possède a minima cette permission, et j'ajoute une note quelque part pour qu'on évite à l'avenir ce PEBKAC.

Pouvez vous ressayer la manipulation, SVP ?
François

#4 - 01/02/2010 20:48 - François Poulain

François Poulain a écrit:

> La solution à ça n'est pas de gérer chaque compte à la main sur chaque projet... Normalement, chaque membre doit être à minima contributeur au niveau global. Si ça n'est pas le cas de Echarp, c'est qu'il a du être oublié. Je rajoute ce droit à Echarp, je vérifie que tout le monde possède a minima cette permission, et j'ajoute une note quelque part pour qu'on évite à l'avenir ce PEBKAC.

Autant pour moi ... il n'y a aucune raison de créer un statut «contributeurs», dans cette perspective. Ce statut a été créé au tout début du test alors que je n'avais pas bien compris le rôle «non members». Donc j'ai donné (normalement) toutes les permissions disponibles aux originaux «contributeurs» en direction des «non members» ; de façon à ce que toute personne possédant un compte puisse jouir de ces droits (en théorie un aprilien, le statut des non-membres n'ayant jamais été discuté, ils n'ont que des permissions de lecture).

Donc vous pouvez tester, et en théorie, si j'ai bien fait mon travail, ça doit fonctionner. On verra plus tard (à discuter) pour mettre à la poubelle le statut contributeur, ou lui donner plus de permissions.

François

#5 - 01/02/2010 23:37 -

François Poulain a écrit:

> Echarp est membre «contributeur» du projet "Transcriptions"https://redmine.april.org/projects/transcriptions, mais pas des quatre sous projets associés dont Transcription fait partie. Donc, localement à ce dernier, il n'est rien.
>
> La solution à ça n'est pas de gérer chaque compte à la main sur chaque projet... Normalement, chaque membre doit être à minima contributeur au niveau global.

J'aimerais revenir là dessus, parce que j'en ai parlé ailleurs et j'aimerais être certain d'avoir bien compris.

Redmine distingue **les projets** qui sont des ensemble de tâches, **les rôles** qui sont les droits des utilisateurs sur les tâches d'un projet dans lequel ils ont ce rôle et **les groupes** qui sont des ensembles d'utilisateurs, groupes qui peuvent être membres de plusieurs projets. Jusqu'à présent, l'organisation du redmine consiste à faire correspondre aux groupes de travail de l'APRIL des projets afin d'assigner les taches qu'ils contiennent aux utilisateurs.

Quels que soient les roles qu'on crée et leur définition, membre ou contributeur ou autre, ils ne s'appliquent à un projet qu'une fois que l'utilisateur en fait partie, donc **en entrant chaque compte à la main sur chaque projet***ou alors*, il faut créer un groupe d'utilisateurs, qui lui peut appartenir à plusieurs projets, entrer en une seule fois les utilisateurs dans ce groupe et là, ils appartiennent à plusieurs projets d'un coup et leur statut de membre (ou autre) y devient effectif.

#6 - 02/02/2010 19:30 - François Poulain

remi mathieu a écrit:

> J'aimerais revenir là dessus, parce que j'en ai parlé ailleurs et j'aimerais être certain d'avoir bien compris.

Je pense que tu as bien compris ; ou alors aussi mal que moi. ;-)

Note que le groupe se gère exactement comme l'utilisateur ; il s'agit essentiellement d'un raccourci. D'ailleurs, lorsqu'un rôle est attribué à un groupe, sur la page d'accueil du projet il n'est fait référence qu'aux individus, indépendamment qu'ils aient été ajoutés à l'unité ou par groupe.

#7 - 04/02/2010 00:00 - Vincent-Xavier JUMEL

- Assigné à mis à François Poulain

- Version cible mis à pré version 1

#8 - 19/02/2010 19:16 - François Poulain

Je vous relance pour voir si ce bug est toujours d'actu. J'ai cru comprendre que non, dimanche dernier.

#9 - 20/02/2010 11:02 - François Poulain

- Statut changé de Nouveau à Fermé

> Le Fri, 19 Feb 2010 22:19:08 +0100,
> Magali tite <titemagli@gmail.com> a écrit :
>
> > Y a plus de problème!